

Bruxelles, le 10 novembre 2023
(OR. en)

14505/1/23
REV 1

CES 49

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Décision du Conseil portant nomination d'un membre du Comité économique et social européen, proposé par la Roumanie - Adoption

1. Par lettre¹ datée du 13 mars 2023, la présidente du Comité économique et social européen (CESE) a informé le Conseil de la démission de M. Cristian Mihai ENESCU, membre du CESE.
2. Par lettre² datée du 13 septembre 2023, le gouvernement roumain a proposé M^{me} Corina-Andreea MURAFĂ-BENGA, *Expert afiliat, Centrul pentru Studiul Democrației* (experte associée, Centre pour l'étude de la démocratie) et *Co-fondator, Observatorul Român al Sărăciei Energetice* (cofondatrice, Observatoire roumain de la précarité énergétique), en vue de sa nomination en tant que membre du CESE pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 20 septembre 2025.
3. En vertu de l'article 302 du TFUE, le Conseil nomme les membres du CESE après consultation de la Commission.

¹ Doc. 7754/23.

² Doc. 12974/23.

4. La Commission a été consultée sur cette nomination le 21 septembre 2023 et a rendu un avis favorable le 27 octobre 2023³.
5. Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents est dès lors invité à confirmer son accord sur le texte de la décision figurant dans le document 14491/1/23 REV 1 et à suggérer au Conseil d'adopter cette décision en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session.

³ Doc. C(2023) 7128.